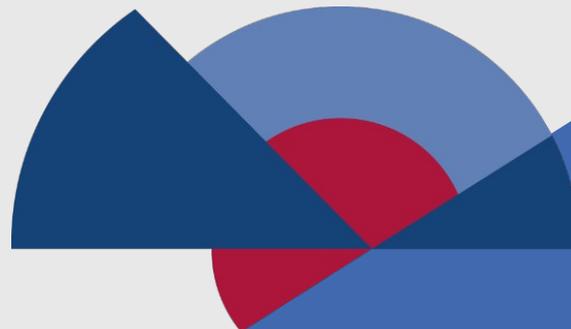


Offre et temps d'accès aux équipements sportifs français

Etude nationale territoriale



RÉUNION D'ANGLES - 27 SEPTEMBRE 2024

- 1 CONTEXTE ET MÉTHODE
- 2 MESSAGES
- 3 PROPOSITION DE PLAN ET
FIGURES
- 4 CALENDRIER

01 CONTEXTE ET MÉTHODE

- Installées dans toutes les régions depuis 2021, les **conférences régionales du sport** visent à élaborer les stratégie de développement du sport à l'échelle des régions, en s'appuyant notamment sur **des diagnostics territoriaux** qui doivent permettre d'identifier les points forts en matière de sport sur un territoire, ainsi que d'éventuelles carences en terme de politique sportive.
- Renouvellement des **SDAASP** en cours (équipements sportifs dans certains paniers dont le panier jeune)
- Volonté de **l'Injep** de réaliser une étude sur les équipements sportifs et les disparités territoriales suite à la mise à jours du répertoire des équipements sportifs (RES) en 2024
- Volonté de **l'Insee** de valoriser la Base Permanente des Équipements (BPE) suite à la refonte de sa chaîne de production.
- Renforcement des capacités d'études du pôle BPE et souhait de valoriser plus régulièrement la source à travers une ENT
 - Accompagnement du SED Nouvelle-Aquitaine

- **Quels sont les types d'équipements sportifs les plus courants sur le territoire français ?**
 - Quelles sont les régions et les départements les mieux et moins bien dotés en équipements sportifs ?
- **Quelles sont les disparités territoriales d'implantation, de diversité et d'accessibilité aux équipements sportifs selon la grille de densité ?**
 - Les habitants des zones urbaines bénéficient-ils d'une plus grande diversité d'équipements sportifs à proximité de leurs domiciles ?
 - Qu'en est-il des habitants plus éloignés des centres urbains ?



SOURCES

- Base permanente des équipements 2023
- Recensement de la population 2021
- Kit AT29, accès aux équipements, distancier metric-OSRM

CHAMPS

- France entière : métropole + DROM (nombre et taux d'équipements pour 10 000 habitants)
- France métropolitaine (temps d'accès)
 - DROM exclus en raison de la fiabilité de la localisation des équipements aux Antilles-Guyane et à Mayotte.

CHAMP COMPLET

Plateaux et terrains de jeux extérieurs	Salles non spécialisées	Salles de combat	Sports nautiques
Terrains de grands jeux	Salles spécialisées	Centre équestre	Mur et fronton
Boulodrome	Salles de remise en forme	Bassin de natation	Parcours sportif/santé
Tennis	Athlétisme	Pas de tir	Site d'activités aériennes
Salles multisports (gymnase)	Terrain de golf	Domaine skiable	Sports de glace
Circuit / piste de sports mécaniques			

EXCLUS : Boucle de randonnée et parcours de course, équipements de sports de nature, roller-skate-vélo bicross / VTT, baignade aménagée, port de plaisance – Mouillage, site de modélisme, bowling, équipement de cyclisme

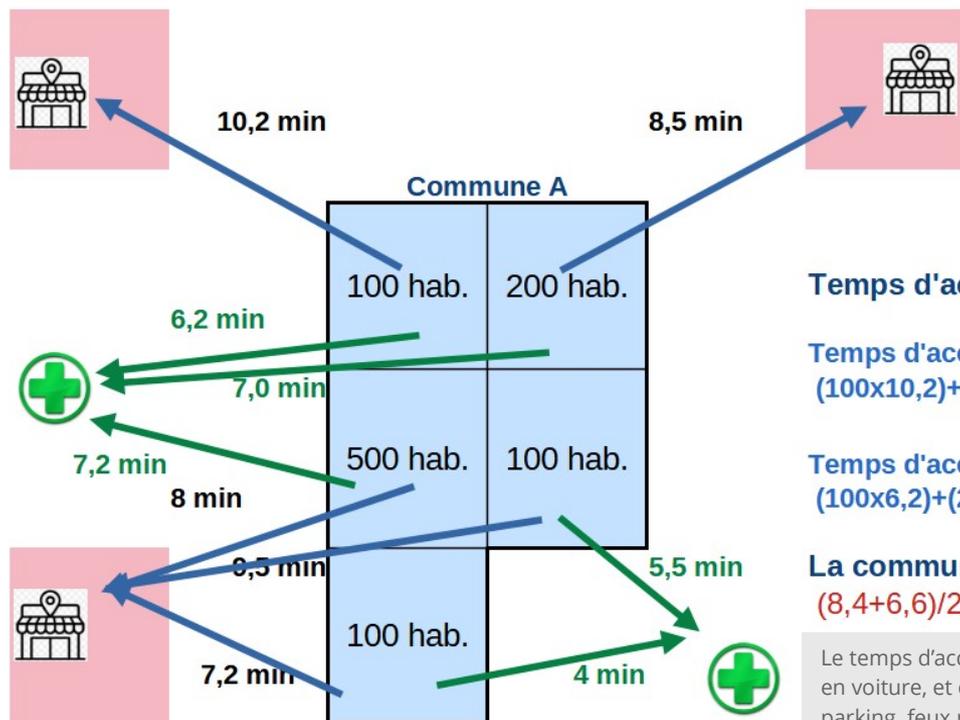
- Fiabilité de la donnée collectée, fréquence de la pratique (sports moins prisés), pratique des disciplines les plus plébiscitées (nombre de licenciés et enquête)

7 TYPES D'ÉQUIPEMENTS :

- Sélectionnés sur la base d'une forte implantation dans tous les territoires français conjuguée à un niveau de pratique sportive important des disciplines associées
 - Plateaux et terrains de jeux extérieurs
 - Terrains de grands jeux
 - Tennis
 - Salles multisports (gymnase)
 - Salles de remise en forme
 - Salles spécialisées
 - Bassins de natations

Exclusion des boulodromes : doutes sur la fiabilité de la donnée dans certains territoires et niveau de pratique sportive licenciée plus faible

Le temps d'accès de la commune à un panier d'équipement correspond à la moyenne sur la commune et pour les équipements choisis, des temps d'accès à l'équipement le plus proche de chaque carreau de population, pondéré par le nombre d'habitants.



Temps d'accès de la commune A au panier  

Temps d'accès de la commune A à l'équipement 

$$(100 \times 10,2) + (200 \times 8,5) + (500 \times 8) + (100 \times 9,5) + (100 \times 7,2) / 1\ 000 = 8,4 \text{ minutes}$$

Temps d'accès de la commune A à l'équipement 

$$(100 \times 6,2) + (200 \times 7,0) + (500 \times 7,2) + (100 \times 5,5) + (100 \times 4) / 1\ 000 = 6,6 \text{ minutes}$$

La commune A a un temps d'accès de **7,5 minutes** au panier

$$(8,4 + 6,6) / 2$$

Le temps d'accès à l'équipement a un caractère théorique car, en pratique, les trajets ne se font pas forcément en voiture, et certains critères ne sont pas pris en compte dans la modélisation (recherche d'une place de parking, feux rouges...). Par ailleurs, les habitants ne fréquentent pas forcément l'équipement le plus proche de leur domicile, ils peuvent fréquenter d'autres équipements en fonction de leurs trajets domicile-travail, domicile-loisir etc.

02

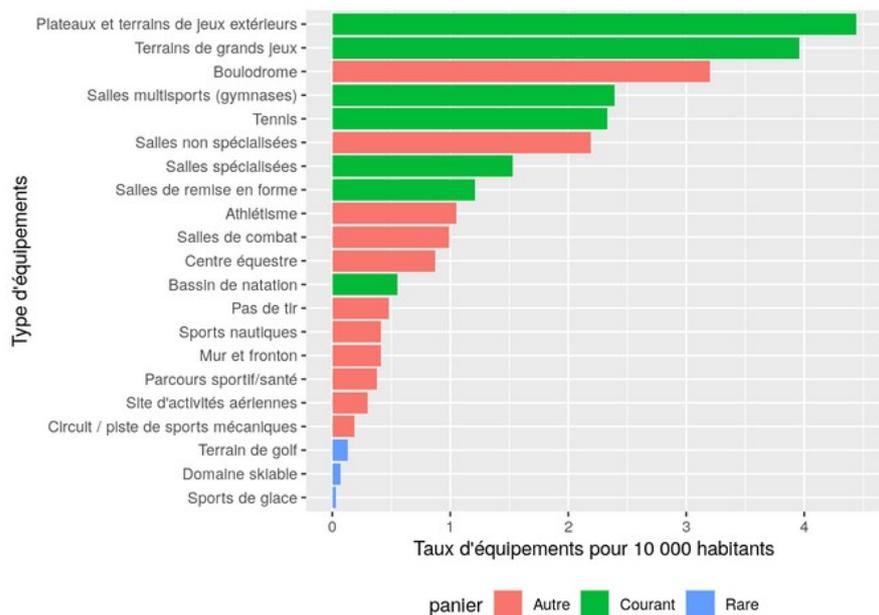
MESSAGES

- **182 700 équipements sportifs en France**
 - Les plateaux et terrains de jeux extérieurs, équipements les plus fréquents
 - Une implantation spécifique d'équipements dans certaines régions
- **Les régions rurales mieux équipées mais des temps d'accès élevés**
 - Des taux d'équipements rapportés à la population plus élevés dans les espaces ruraux
 - Des équipements sportifs différents dans l'urbain et le rural
 - Plus on s'éloigne des zones urbaines et plus le temps d'accès aux équipements sportifs du panier courant est important
- **Une offre d'équipements sportifs courants diversifiée le long du littoral et dans les territoires urbains**
- **6,7 millions de Français sont à plus de 9 minutes d'un équipement sportif de proximité**
- **Des temps d'accès plus élevés sur l'axe Metz-Bayonne et dans les zones montagneuses**
- **Encadré : Plus de 10 minutes à pied d'un équipement dans les espaces urbains**
- **Encadré : équipements rares**



Figure : Taux d'équipements sportifs pour 10 000 habitants par type d'équipements [🔗](#)

Graphique [Tableau](#)



- 27,1 équipements sportifs (tous types confondus) pour 10 000 habitants
- Les équipements les plus courants sont :
 - *Plateaux et terrains de jeux extérieurs* (comme les city-stades ou les terrains de baskets) : 4,4 / 10 000 hab.
 - *Terrains de grands jeux* (comme les terrains de football ou de rugby) : 4,0 / 10 000 hab.
 - *Boulodromes* : 3,2 / 10 000 hab
 - *Salles multisports (gymnases)* : 2,4 / 10 000 hab. ; *Terrains de tennis* : 2,3 / 10 000 hab.

Champ : France entière.

Source : Insee, BPE 2023, RP 2021.

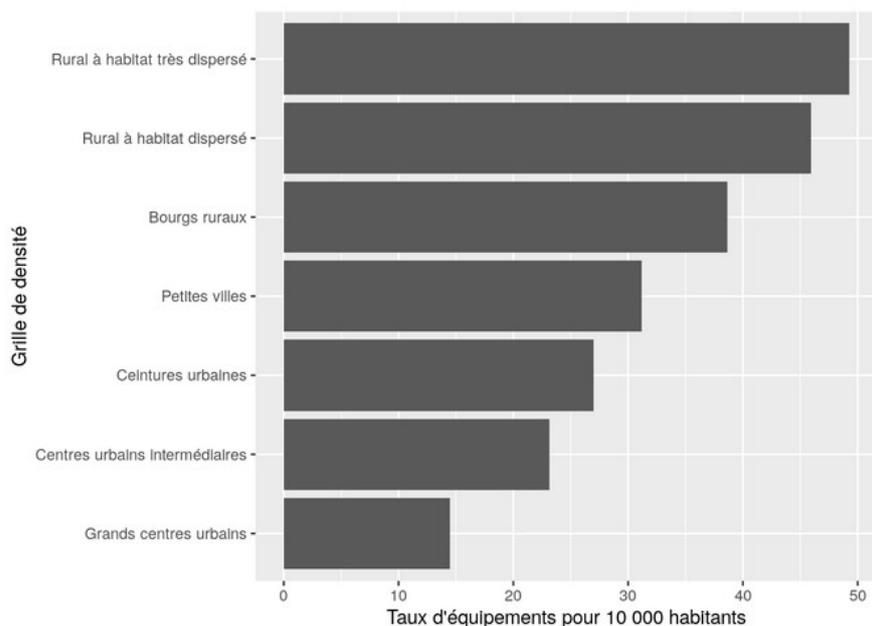


- **L’Auvergne-Rhône-Alpes** accueille :
 - 48 % des *domaines skiabiles* et 27 % des équipements de *sports de glace*, surtout en Savoie, en Haute-Savoie et en Isère
 - 25 % des *sites d’activités aériennes*, surtout en Savoie, en Haute-Savoie et dans le Puy-de-Dôme
- **La Bretagne** accueille :
 - 19 % des équipements de *sports nautiques* (particulièrement la voile, le surf et le kayak), surtout dans le Morbihan, les Côtes-d’Armor et le Finistère
- **Les Hauts-de-France** accueillent :
 - 17 % des *pas de tir*, surtout dans le Nord et le Pas-de-Calais (les licenciés de la FF de Ball Trap et de javelot tir sur cible sont surreprésentés par rapport aux autres régions)
- **La Nouvelle-Aquitaine** accueille :
 - 34 % des *murs et frontons*, surtout dans les Pyrénées-Atlantiques



Figure : taux d'équipements sportifs pour 10 000 habitants selon la grille de densité en 7 niveaux

Graphique [Tableau](#)



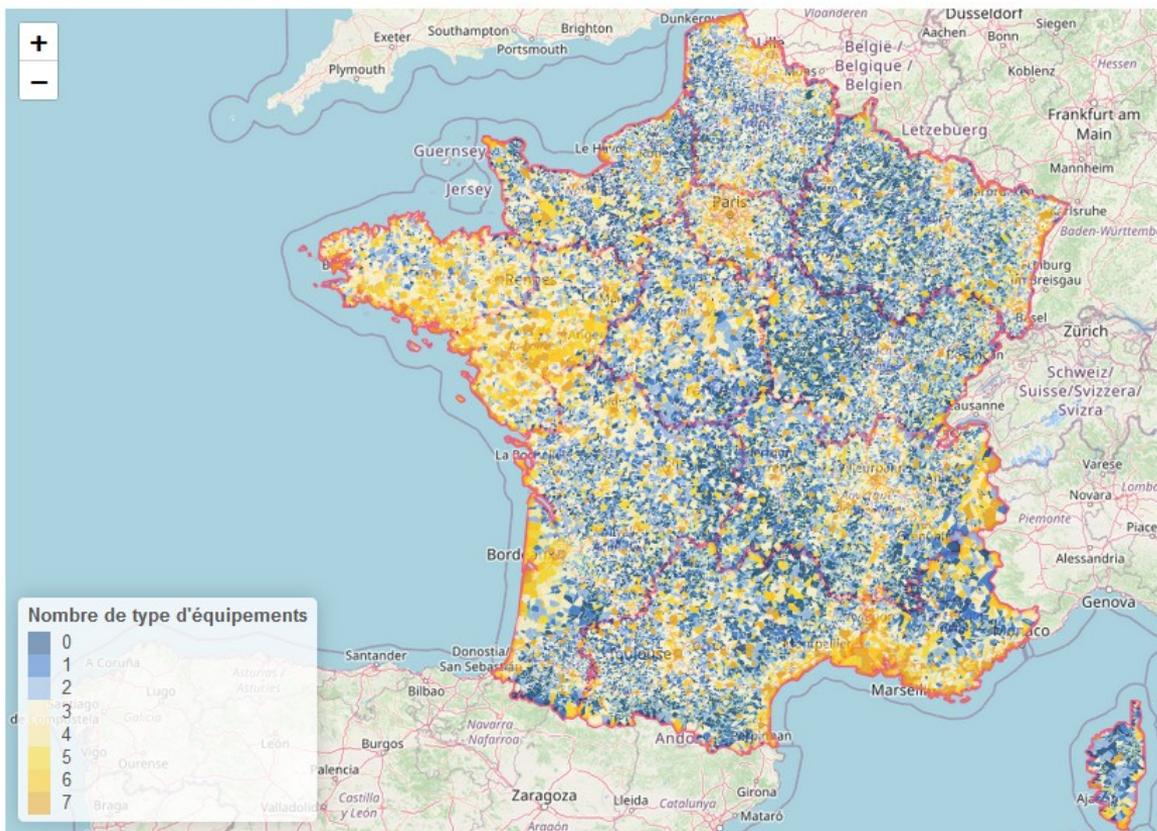
Les équipements les plus fréquents ne sont pas les mêmes selon le type d'espace :

- Les communes **rurales à habitat dispersé** et très **dispersé** ont des taux d'équipements particulièrement élevés notamment en **terrains de grand jeux**, **boulodromes**, **terrains de tennis** et **centres équestres**. À l'inverse, les différentes **salles : multi-sports, spécialisées**, de **combat** et de **remise en forme** sont peu présentes.
- Dans les **bourgs ruraux** et les **petites villes**, quasiment **tous les types** d'équipements sportifs sont surreprésentés notamment les **terrains de grands jeux**, **plateaux** et **terrains de jeux extérieur** et les **salles multi-sports (gymnases)**
- Les **ceintures urbaines** se démarquent par un taux d'équipement plus faible en **bassins de natation**
- Les **grands centres urbains** et les **centres intermédiaires** sont plus souvent équipées de **plateaux et terrains de jeux extérieurs**, **salles multi-sports** et des différentes **salles (spécialisées, de remise en forme, etc.)**. A l'opposé, les **terrains de grands jeux**, **plateaux** et **boulodromes** ont des taux inférieurs à la moyenne.

Champ : France entière.

Source : Insee, BPE 2023, RP 2021.

Figure : Nombre de types d'équipements sportifs du panier courant implantés par communes



Champ : équipements sportifs du panier courant en France métropolitaine.

Source : Insee, BPE 2023, RP 2021.

- **4 %** des communes accueillent **6 ou 7 types** d'équipements du panier courant (soit 2 400 communes)
 - Ce sont principalement des **bourgs ruraux** (27 %), des **grands centres urbains** (24 %) et **centres urbains intermédiaires** (18 %)
- **35 %** des communes disposent de **1 ou 2 types** d'équipements du panier courant
 - Ce sont principalement des communes à **habitats dispersés** (67 %), **très dispersés** (15 %) et des **bourg ruraux** (12 %)
 - Les types d'équipement sont surtout des **terrains de grands jeux**, des **plateaux et terrains de jeux extérieurs** et des **terrains de tennis**
- **36,6 %** des communes n'ont **aucun équipement** du panier sports de courant
 - **97 %** d'entre elles sont dans **du rural à habitat dispersé ou très dispersé**

– Les Français mettent en moyenne :

- 3 minutes pour accéder à des plateaux et terrains de jeux extérieurs (city-stades, terrains de basketball, de handball...)
- 3 minutes à des terrains de grands jeux (terrains de football, de rugby...)
- 4 minutes à un gymnase ou à un court de tennis
- 7 minutes à un bassin de natation.

NB : champ : France métropolitaine



SELON LA GRILLE DE DENSITÉ :

- Grands centres urbains proches de tous les équipements (entre 2 et 4 minutes).
- Temps d'accès des ceintures urbaines et petites villes similaires (entre 3 et 8 minutes).
- Temps d'accès des bourgs ruraux : entre 3 et 10 minutes.
- Temps d'accès le + éloigné : zone rurale à habitat très dispersé (entre 7 à 15 minutes, 18 minutes pour les salles de remise en forme).
- **Autres informations :**
 - Dès les bourgs ruraux, les terrains de grands jeux + proches des plateaux et terrains de jeux extérieurs.
 - Rural à habitat très dispersé : les salles de remise en forme + éloignés que les bassins de natation, les courts de tennis + proches que des plateaux et terrains de jeux extérieurs, même temps pour les salles spécialisées et les bassins de natation

Les temps d'accès en voiture dans les espaces urbains sont faibles et ne reflètent pas forcément la réalité des déplacements dans ce type d'espace :

- 11 minutes à pied pour se rendre à des plateaux et terrains de jeux extérieurs ;
- 12 minutes pour une salle multisports ;
- 15 minutes pour une salle spécialisée ;
- 18 minutes pour les terrains de grands jeux ;
- 21 minutes pour les courts de tennis ;
- 26 minutes pour les bassins de natation.

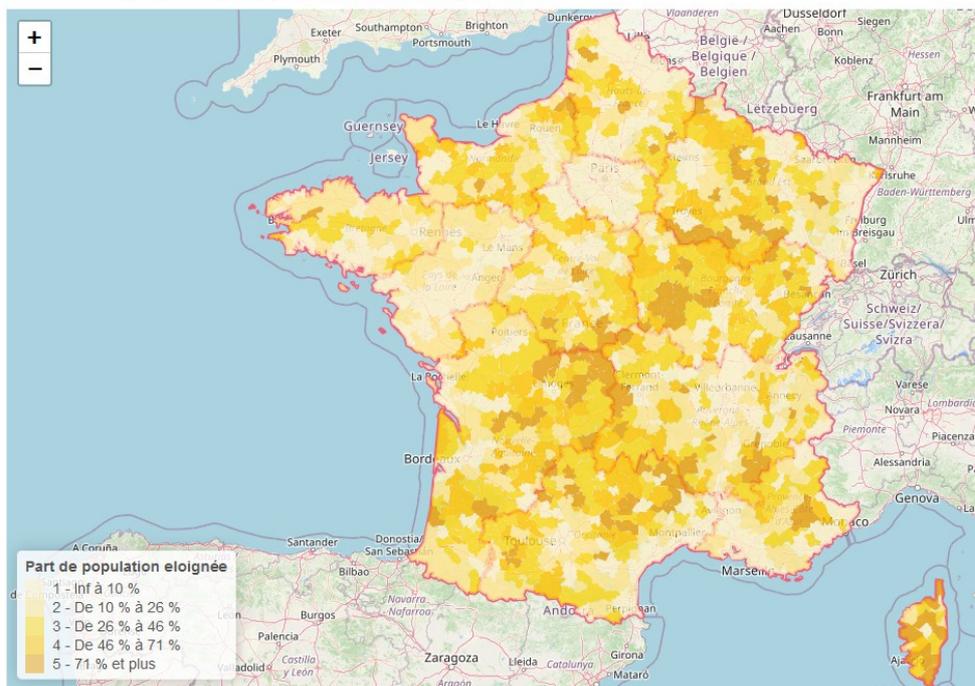
FOCUS QPV :

- + proches des plateaux et terrains de jeux extérieurs (moins de 10 minutes en moyenne), des salles multisports (11 minutes) et des terrains de grands jeux (15 minutes).
- + éloignés des terrains de tennis (23 minutes) et des bassins de natation (30 minutes)

Les temps d'accès à pieds sont calculés à partir des distances à l'équipement le plus proche pour chaque carreau de 200 m fournies par le distancier Metric-OSRM multipliée par la vitesse de marche moyenne, 4,45 km/h d'un piéton.

- Les 10 % les plus éloignés sont à moins de 15 minutes d'un équipement sportif du panier courant. Selon l'équipement, c'est 2 fois + que les temps moyen de la population totale.
- Grille de densité :
 - Peu de différences avec les résultats des temps moyen : + on s'éloigne des zones urbaines, + le temps d'accès s'allonge.
 - Zones rurales a habitat très dispersé : moins de 15 minutes d'un terrain de grands jeux et d'un court de tennis, à 24 minutes d'un bassin de natation et d'une salle spécialisée et de 29 minutes d'une salle de remise en forme.
 - Focus temps d'accès à pied dans les espaces urbains : au moins 21 minutes pour se rendre à des plateaux et terrains de jeux extérieurs jusqu'à minimum 46 minutes pour un bassin de natation.

Figure : Part de la population éloignée de 9 min du panier des équipements sportifs courants par EPCI



Champ : équipements sportifs du panier courant en France métropolitaine.

Source : Insee, BPE 2023, RP 2021.

- Part de personnes éloignées moins nombreuses que la moyenne dans les espaces urbains, sur le littoral, le long des frontières françaises notamment Nord et Est et le long de certains voies de communications importantes où la densité de population est élevée comme l'axe Nantes - Angers - le Mans, le long de A7 entre Lyon et Marseille – Montpellier

- La part de la population éloignée du panier des équipements sportifs courants est très faible dans les régions Île-de-France (inférieur à 1%), Paca (moins de 5 %), Haut-de-France et Pays-de-la-Loire (7%)

Les territoires où la population éloignée est élevée : EPCI rurale autonome, pour beaucoup dans la diagonale Metz - Bayonne (PNR Lorraine, Morvan, Massif central, Plateau des millesvaches, Volcan d'Auvergne et Périgord).

- Pourtant disposant de taux d'équipements élevés, 20 % de la population de Bourgogne-Franche-Comté et 18 % de celle de Nouvelle-Aquitaine vit à plus de 9 min du panier des équipements sportifs courants.

Également dans les espaces montagneux de Corse, des Cévennes, des Monts d'Ardèche et du Vercors et du Verdon.

- 35 % de la population de Corse vit à plus de 9 min du panier de proximité



- **Les terrains de Golf sont bien implantés sur le territoire Français.**
 - Temps d'accès à 10 minutes en voiture dans les Hauts-de-Seine, jusqu'à 38 min pour l'Ardèche et la Charente.
- **Les domaines skiabiles et les sports de glaces sont essentiellement implantés dans les zones montagneuses.**
 - 48 % des domaines skiabiles sont dans la région Auvergne-Rhône-Alpes (Savoie, Haute-Savoie et Isère) et dans une moindre mesure les sports de glace (26,9 %) en raison de son terrain propice aux sports d'hiver et activités de montagne.
 - Temps d'accès aux domaines skiabiles : les départements de Bretagne sont les + éloignés (Auvergne-Rhône-Alpes à 45 minutes).
 - Temps d'accès aux sports de glace : Bourgogne-Franche-Comté et Nouvelle-aquitaine Sont les + éloignés (+ de 40 minutes)

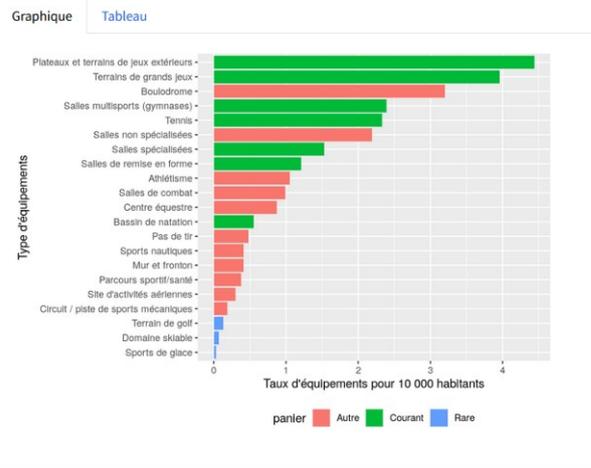
03

PROPOSITION DE PLAN ET FIGURES

- **182 700 équipements sportifs en France**
 - Les plateaux et terrains de jeux extérieurs, équipements les plus fréquents
 - Une implantation spécifique d'équipements dans certaines régions
- **Les régions rurales mieux équipées mais des temps d'accès élevés**
 - Des taux d'équipements rapportés à la population plus élevés dans les espaces ruraux
 - Des équipements sportifs différents dans l'urbain et le rural
 - Plus on s'éloigne des zones urbaines et plus le temps d'accès aux équipements sportifs du panier courant est important
- **Une offre d'équipements sportifs courants diversifiée le long du littoral et dans les territoires urbains**
- **6,7 millions de Français sont à plus de 9 minutes d'un équipement sportif de proximité**
- **Des temps d'accès plus élevés sur l'axe Metz-Bayonne et dans les zones montagneuses**
- **Encadré : Plus de 10 minutes à pied d'un équipement dans les espaces urbains**
- **Encadré : équipements rares**



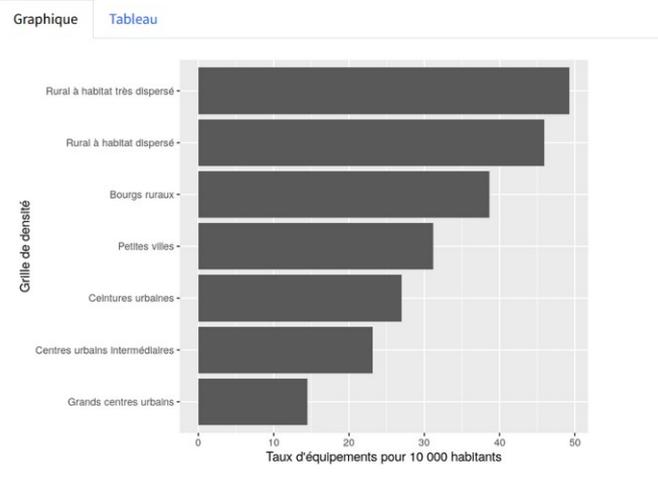
Figure : Taux d'équipements sportifs pour 10 000 habitants par type d'équipements



Champ : France entière.

Source : Insee, BPE 2023, RP 2021.

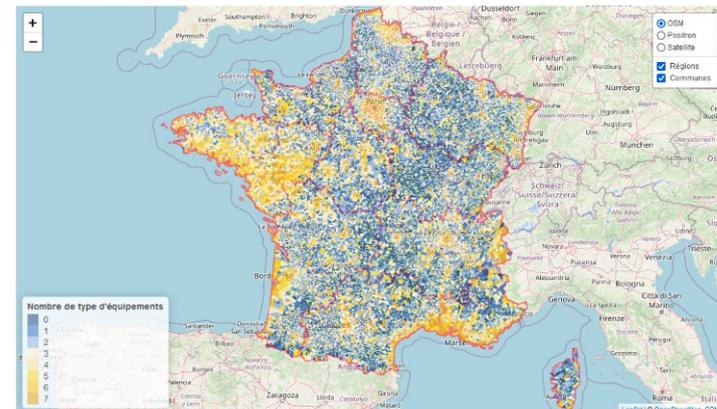
Figure : taux d'équipements sportifs pour 10 000 habitants selon la grille de densité en 7 niveaux



Champ : France entière.

Source : Insee, BPE 2023, RP 2021.

Figure : Nombre de types d'équipements sportifs du panier courant implantés par communes

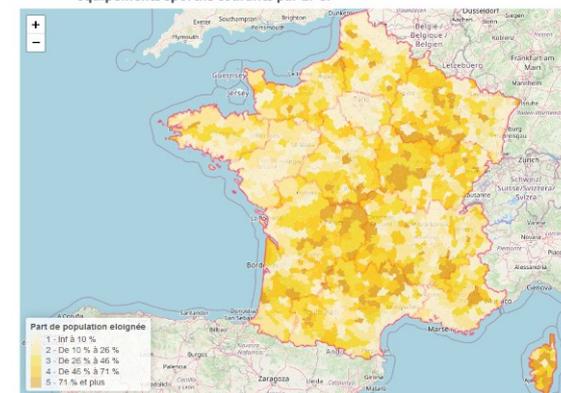


Champ : Équipements sportifs du panier courant en France métropolitaine.

Source : Insee, BPE 2023, RP 2021.

OU

Figure : Part de la population éloignée de 9 min du panier des équipements sportifs courants par EPCI



Champ : Équipements sportifs du panier courant en France métropolitaine.

04 CALENDRIER

Définition du sujet (réunions préparatoires, bibliographie, définition de la problématique et des angles envisagés)	Du 22 juin au 17 avril
Passage en Copar	27 juin
Comités techniques et de pilotage	Du 1 ^{er} juillet au 23 septembre
Réunion d'angles	27 septembre
Livraison de la V0	Entre le 14 et le 18 octobre
Circuit de relecture	A définir
Diffusion Insee Focus	Décembre 2024

Merci de votre attention !

[insee.fr](https://www.insee.fr)



INJEP: Amélie Mauroux et Cyrielle Perraud-Ussel

Pôle BPE : Jonathan Danikowski, Xavier Helfenstein, Nathalie Lecomte

DRSL : Colette Héricher, Ludovic Bourlès

SED Nouvelle-Aquitaine : Sophie Baud, Nicolas Kempf